

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'Electeur

POLITIQUE, LITTERAIRE ET CRITIQUE.

Première année.—No. 46.

A. GUERARD & CIE.

Quebec, 6 Avril 1867.

## L'ELECTEUR,

JOURNAL REDIGÉ DANS LES  
INTERETS DEMOCRATIQUES

PAR UN COMITE DE COLLABORATEURS.

PARAIT LE SAMEDI,

Au No. 47 Rue St. Marguerite, St.-Roch.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

L'abonnement est de \$ 1.50, par année, payable d'avance, pour la ville et de \$ 1.00 pour la campagne. Ceux qui discontinueront devront le faire par écrit et un mois avant l'expiration de leur abonnement.

### Tarif des Annonces.

Toute annonce n'excédant pas dix lignes : 1 insertion.....	\$ 0. 38
2.....	0. 63
3.....	1. 25
4.....	2. 00
5.....	3. 57
Toute annonce n'excédant pas vingt lignes : 1 insertion.....	\$ 0 50
2.....	0. 35
3.....	3. 00
4.....	5. 00

Toutes lettres, correspondances, &c. doivent être adressées franco, à A. GUERARD et Cie. Propriétaire Rue Ste. Marguerite. No. 47.

### Poisson d'Avril.

Je voulais rire de mon âme,  
M'amuser d'elle, rire un peu,  
Je l'envoyai chez une femme  
Le premier jour d'avril, en manière de jeu.

— Tu lui diras que je t'envoie  
Lui demander l'amour constant,  
Mon âme, une véritable oie.  
M'obéit à la lettre et n'en chercha pas tant.

— "L'amour constant, chère petite,  
Lui dit la femme avec gaieté.  
Je ne l'ai point ici, va vite  
Répétier à demie aux femmes d'à côté."

Mon âme alla de proche en proche  
Pour obtenir cet amour-là.  
Elle y croirait dur comme roche.  
Chacune disait : C'est ma voisine qui l'a.

Enfin, lasse et des appointées  
La pauvre âme revint à moi.  
Les femmes ne m'ont écoutées,  
Dit-elle, qu'en riant, je ne sais trop pourquoi.

Edmond THAUDIERE  
(POÈMES ET SONNETS)

### FEUILLTON DE L'ELECTEUR.

6 AVRIL.

#### LA PIECE DE CINQ FRANCS.

Il était plus de minuit et déjà depuis longtemps la mariée était dans la chambre nuptiale; lorsque le jeune époux parvint enfin à échapper à ses amis et à quitter la salle de bal pour ga-

gner un petit escalier sur un des paliers duquel attendait une femme de chambre placée auprès de la porte qui allait s'ouvrir sur lui.

"Entrez, monsieur, dit Anna d'une voix discrète, madame vous attend."

Le nouveau marié frappa un coup léger et se précipita aux pieds d'une femme qui l'attendait, n'effet, assise auprès du feu, et dans l'élegante toilette de nuit d'une riche veuve dont un nouveau mariage satisfaisait enfin les désirs.

"Relevez-vous, mon ami, dit-elle à son époux en lui tendant la main.

— Non, non, madame, répondit le jeune homme en s'emparant d'une main blanche qu'il porta à ses lèvres. Non, laissez-moi à vos pieds et ne retirez pas votre main, car j'ai peur que vous ne m'échappiez, j'ai peur que tout ceci ne soit qu'une illusion; il me semble que je suis le héros d'un de ces contes de fées dont on a bercé mon enfance, et qu'au moment enfin d'être heureux, la fée maligne va s'envoler pour aller rire avec ses compagnes de mes regrets et de mon désespoir.

— Rassurez-vous, mon ami, j'étais bien hier la veuve de lord Melvil; aujourd'hui je suis madame de la Tour, votre femme; éloignez de votre imagination la fée de votre enfance; le

M. Frédéric de la Tour avait quelque chose de croire qu'un génie supérieur s'était mêlé de ses affaires, car depuis un mois le hasard ou une bonne fortune inexplicable l'avait rendu riche et heureux au delà de ses souhaits. Il avait vingt-cinq ans, il était orphelin et vivait avec peine d'une place dans un ministère, lorsque, passant un jour dans la rue Saint-Honoré, par riche équipage s'arrêta devant lui, et une femme élégante s'étant penchée à la portière se mit à l'appeler:

"Monsieur! monsieur!" lui dit-elle.

Le chasseur descendit, développa le marche-pied, et le chapeau de plumes à la main, invita M. Frédéric à prendre place auprès de cette femme étincelante de pierreries. A peine fut-il assis que la voiture partit au galop.

"Monsieur, lui dit avec une voix douce la personne qui l'emmenait ainsi, j'ai reçu votre lettre; mais, malgré votre refus, j'espère encore vous voir demain à ma soirée."

— Moi, madame! répondit Frédéric.

— Oui, monsieur, vous. Ah! pardon, s'écria d'une air étonné la dame, pardon, monsieur, pardon; mais vous ressemblez tellement à une personne de ma société que je vous ai pris pour elle. Ah! monsieur, excusez. Qu'allez-vous penser, grand Dieu! C'est que la ressemblance est si frappante que tout le monde s'y serait trompé comme moi."

Avant que l'explication fut terminée, l'équipage s'était arrêté dans la cour d'un hôtel superbe, et M. Frédéric ne put faire mieux que d'affirmer la main à lady Melvil, qui n'était pas une de ces Anglaises rousses, débanchées, et qui pour sourire entourent deux lèvres pâles et font voir trente-deux dents d'une grande démesurée; lady Melvil était française, ses cheveux noirs faisaient ressortir son teint de lis et de roses, tandis que ses lèvres cerise laissaient à peine voir les perles qui menblaient sa bouche. Frédéric, ébloui de tant de grâce et de tant de beauté, se laissa facilement subjuger; il se félicita au contraire du hasard heureux qui lui faisait faire connaissance de lady Melvil, accepta ses invitations et devint en peu de jours l'un des commensaux les plus habitués de sa maison. La riche veuve était entourée d'adorateurs; il furent éloigné un à un, et les choses s'arrangèrent de façon qu'avant la semaine écoulée le petit employé était au rendez-vous réglé avec la

riche veuve; ce fut elle qui la première parla mariage.

Frédéric se plaçait quelquefois le matin devant la petite glace de sa chambre garnie, et il se considérait avec attention; il n'était pas laid, mais il n'était pas non plus beau garçon; sa toilette, modeste comme celle d'un employé à dix-huit cents francs, ne lui permettait pas d'attribuer sa bonne fortune à son tailleur; il fallait se résoudre à se croire aimé pour soi-même ou à penser que lady Melvil était fascinée par un sort. Quand le mariage fut arrêté, que le futur époux fut par-devant le notaire, son étonnement redoubla; on lui reconnaissait l'apport d'un million; il avait, disait le contrat, une terre en Bourgogne, une forêt en Normandie, une maison sise à Paris, rue Saint-Honoré, et d'autres immeubles dont il n'avait jamais ouï parler; la veuve était riche de biens en pays étranger, elle avait des terres dans le comté de Galles et des pâturages dans le Devonshire. C'était pour Frédéric un rêve doré dans il attendait avec angoisse le réveil. Le maire et le curé venaient de sanctionner son union, mais la religion et la loi-même n'avaient pas le pouvoir de dissiper tous ses doutes, et il ne quittait pas les pieds de sa femme; il serrait dans ses mains la main-eline brodée de la camisole de

"Relevez-vous, révérez, sur un encore une fois sa femme, rapprochez ce fauteuil du mien et causons."

Le jeune homme obéit enfin, mais sans vouloir quitter les mains de sa femme, et madame Frédéric de la Tour commença ainsi:

"Il y avait une fois...  
— O mon Dieu! s'écria Frédéric, mais je ne me trompe donc pas, c'est en effet un conte de fées."

— Ecoutez-moi, mon ami; il y avait une fois une jeune fille née de parents autrefois riches, mais qui, lorsque l'enfant eut quinze ans, n'avaient pour subsister que l'industrie du père. Ils habitaient Lyon, et je ne sais quel espoir d'un sort meilleur les fit venir à Paris. Rien n'est plus difficile que de reconquérir une fortune perdue, que de reprendre un rang dont on est une fois sorti. Le père de cette jeune fille l'éprouva; il lutta quatre ans contre la misère, sans pouvoir la vaincre, et mourut enfin dans un hôpital.

La mère suivit bientôt le mari, et la jeune fille demeura seule dans une mansarde dont le loyer n'était pas payé, et vis-à-vis de deux grabats vides. Si il y avait une fée dans l'histoire que je raconte, ce serait sans doute ici le moment où elle apparaîtrait; mais il n'y en a point.

La jeune fille était restée à Paris, sans parents, sans amis, sans protecteurs, sans soutiens, ayant à Lyon des dettes qu'elle ne pouvait pas payer, et demandant en vain à des inconnus le travail qui est la richesse du pauvre. Le vice, il est vrai, lui tendait les bras; mais il est des âmes dont les instincts sont assez honnêtes pour passer à côté du vice sans le voir ou du moins sans se laisser tenir à son coufle.

Redoutant qu'elle allait mourir, la faim du jour redoublait de soir, et à l'insomnie de la nuit s'ajoutait la douleur d'un second jour passé sans manger. Vous quittez une table qui a gémi sous le poids des mets, où le champagne et le cyprès ont coulé à longs flots, Frédéric, et quoique vous ne soyez riche que depuis hier, vous n'avez pas l'idée de la misère dont je vous parle et vous vous étonnez qu'au milieu du luxe qui vous environne, que sur ces fauteuils d'or et de soie où nous sommes assis, je puisse vous faire un semblable tableau; écoutez-moi toujours. La faim conduisit cette pauvre fille à mendier. Elle couvrit sa tête d'un voile de sa

mère, le seul héritage qu'elle en eût reçu; elle courba sa taille pour simuler la vieillesse, et descendit dans la rue. Là, elle tendit la main. Hélas! cette main était blanche et rose, jeune potelée encore, et il y avait du danger à la montrer; cette main fut donc enveloppée par la jeune fille dans l'étoffe grossière du voile, comme si elle eût été roagée par une lèpre hideuse.

(A Continuer.)

Les personnes qui nous adressent L'ÉLECTEUR sont priées de nous envoyer le montant de leur abonnement qui ne peut être moindre que de six mois. Si elles ne veulent pas s'honorer, elles sont priées de le renvoyer.

## QUÉBEC;

SAMEDI, 6 AVRIL 1867.

Le traité de Prague qui a clos l'été dernier, la guerre austro-prussienne, si rapidement conduite, affecte d'une manière vitale les intérêts de la France. Pendant que les négociations se poursuivaient, le gouvernement français demanda l'exclusion de la Confédération de l'Allemagne du Nord, cette partie de la Confédération germanique située au sud du Mein, et les grands-duchés de Bade et Darmstadt, dans la pensée que ces pays, laissés à eux-mêmes, rechercheraient la protection de la France contre les empiétements de l'Autriche ou de la Prusse, et lui fourniraient l'occasion de porter ses vues au delà du Rhin. Ce fut une illusion de courte durée, et la France, en face d'une agglomération d'états qui font que la Prusse a maintenant une population de 40 millions d'habitants, songe à faire alliance avec des petites nationalités qui semblent les plus menacées dans cette reconstruction à laquelle vise Bismarck avec si peu de scrupules. Il y a quelques jours le télégraphe France annonça que le roi de Hollande et la Belgique. Le gouvernement de cette dernière, d'après une nouvelle dépêche, aurait refusé de suivre la France dans cette voie de protection. Quant à la seconde, elle nous paraît la plus menacée par la reconstruction prussienne, par cette question du grand-duché de Luxembourg, renouvelée de celle de Sleswig-Holstein. Ce duché était membre de la vieille Confédération germanique, mais soumis à la Hollande. Dans ce travail d'unité allemande que poursuit Bismarck, la Prusse offre d'abandonner tout réclamation sur la province allemande de Limbourg, aussi membre de la Confédération; — mais elle insiste, en retour, sur le droit de garnir la forteresse de Luxembourg, l'une des plus fortes sur les frontières de la France. La menace viendrait donc s'élever à la porte même de la France, et la Hollande se trouverait à avoir des voisins qu'elle ne peut plus ambitionner.

Nous indiquons, pour aujourd'hui, d'une manière très sommaire, les préludes d'une lutte sanglante dans laquelle la France va se trouver engagée. Les événements se précipitent, et la grande exposition de Paris, ce bazar des nations qui vient de s'ouvrir, ne pourra réussir à distraire l'Europe des préoccupations d'une guerre prochaine.

### Association d'ouvriers.

Nous nous faisons un devoir de mettre sous les yeux de nos lecteurs ce qui se passe en ce moment à Montréal.

À l'appel de M. Laniel dont nous ne pouvons trop louer l'énergie et le travail, les ouvriers se sont assemblés, lundi de la semaine dernière, au nombre de plusieurs mille et ont décidé de former une association de protection. Cette association devra compter tous les ouvriers, à quelque corps de métier qu'ils appartiennent. Le but sera de faire en sorte que ces hommes laborieux ne soient plus exploités par les spéculateurs, qu'ils ne voient plus à l'avenir leurs efforts ou leurs efforts comme lorsqu'ils agissent séparément et corps par corps, mais que, unis tous ensemble, solidaires tous ensemble, ils parviennent à obtenir de ceux qui les emploient des gages qui leur permettent de faire vivre leurs familles avec honneur.

Nous approuvons de toutes nos forces la démarche de M. Laniel, et nous félicitons de

tout cœur les ouvriers de Montréal qui se sont empressés d'accourir à son appel. Il faut que les ouvriers canadiens s'unissent enfin. Ce qui se passe aujourd'hui en Angleterre doit être pour eux un exemple salutaire et plein de grands enseignements. La vue des triomphes éclatants que remportent les ouvriers anglais doit jeter dans leurs âmes le désir de suivre d'aussi nobles traces.

Le peuple doit encore voir par ces démonstrations que lorsqu'il veut, il est maître, et que si quelquefois il est exploité, c'est parce qu'il manque d'union, c'est parce qu'il écoute trop la voix de quelques traîtres qui se jouent de sa bonne foi.

Toutes nos sympathies sont donc acquises à cette association et à M. Laniel qui en est l'énergique organisateur. Nous allons suivre avec anxiété les progrès de cette entreprise et faire des vœux pour son triomphe définitif.

À nos yeux ces associations qui se font partout ont une portée immense. Elles nous enseignent que les populations toujours de plus en plus instruites comprennent mieux leurs intérêts et veulent y veiller elles-mêmes; elles nous assurent que bientôt le règne du peuple honnête, instruit et juste arrivera. Alors, les traîtres, les apostats disparaîtront, les exploitants feront place aux exploités, les fortunes s'égaliseront. Ceux qui s'enrichissent en faisant travailler le peuple pour un vil salaire qui ne paie pas le pain de ses enfants, seront forcés de faire des profits moins considérables, de s'enrichir moins vite. Alors aussi la misère diminuera et une modeste aisance remplacera la détresse des classes ouvrières.

### Concert Lavigneux.

Nous avons assisté jeudi soir au concert donné au bénéfice de M. Lavigneux par un chœur nombreux de dames et messieurs, et par le corps de musique de la brigade des carabiniers.

Nous sommes revenu enchanté de cette soirée. Le seul regret que nous ayons à exprimer c'est que la salle n'était pas assez comble, il est vrai que la température de ces jours-ci et le temps du carême expliquent suffisamment l'absence d'un grand nombre de personnes.

Nous ne voulons pas faire l'éloge de M. Lavigneux, c'est parfaitement inutile. À quoi servirait d'ailleurs de dire que M. Lavigneux est un véritable artiste, que les morceaux qu'il joue sur le violon sont toujours exécutés à la perfection! Tout cela est parfaitement connu du public qu'à chaque apparition de M. Lavigneux sur la scène sait toujours le lui faire comprendre. Nous ne pouvons néanmoins nous empêcher de féliciter ce monsieur sur le tact avec lequel elle choisit ses morceaux; c'est toujours vif, entraînant, plein de feu. Ce choix seul dénote le goût exquis et parfait de l'artiste.

M. Lavigneux compte toujours sur un chœur nombreux d'amateurs toujours empressés de lui prêter leur bienveillant concours. Parmi les dames nous nommerons d'abord Madame Guin cette aimable et gracieuse personne dont la voix harmonieuse est toujours écoutée avec le plus vif plaisir. Cette dame devient, et avec raison, la favorite du public québécois qui aime toujours à l'entendre.

Mme Penny qui a très bien chanté le "Canadien sleigh song" et a eu les honneurs du bis. Cette dame est une musicienne de première force et mérite les plus grands éloges pour l'empressement avec lequel elle donne son précieux concours aux artistes de Québec.

N'allons pas oublier Mlle Vézina qui s'est acquittée comme toujours avec bonheur de la partie qu'elle avait à chanter dans la "Mascarade" du Pré aux Cleres. Québec a déjà eu plusieurs fois l'avantage d'entendre Mlle Vézina et il considère toujours cet avantage comme une bonne fortune.

M. M. Dery et D'Arlet parmi les messieurs ont chanté avec une rare perfection leur duo "Exil et Retour." Ces messieurs sont déjà avantageusement connus du public comme chanteurs et ils méritent certainement leur réputation.

Le corps de musique des carabiniers est bien certainement ce qu'on a de plus complet en de plus capable à Québec. Tous ces militaires paraissent être musiciens consommés. Ayons aussi, qu'ils ont pour maître un artiste digne et pour lequel la musique semble être une passion. Aussi les applaudissements trépidants qui

ont accueilli M. Miller lorsqu'il a joué le Duo sur la Bugle et l'Orphéide lui ont prouvé combien son talent est apprécié.

### Uniforme de Cour.

Nos lecteurs aimeront peut-être à connaître quelque chose du cérémonial en usage à la cour, et du costume que doivent avoir ceux qui ambitionnent l'insigne honneur d'être présentés à notre gracieuse souveraine la reine Victoria.

Il est bon que le peuple, qui paie de si larges sommes pour permettre à nos histrions politiques d'aller jouer leur rôle en Europe, sache au moins ce qui s'y passe; il aimera nous en somme sûr, à connaître le costume exigé par l'étiquette. La *Minerve* se charge de nous apprendre une chose toujours ignorée et dont ne se vantent jamais ceux qui s'y soumettent. C'est si ridicule.

Voici l'uniforme de rigueur:

Souliers de satin avec boucles dorées, grands bas de soie blancs, seule protection des mollets, culottes de casimir attachés à la hauteur du genou, habit vert, sabre au côté, chapeau à aigrette dorée.

Imaginez-vous bien, lecteurs, l'élégant M. Langevin aux bras si bien tournés, le fashionable M. Cauchon (car il se fera présenter, nul doute), à la démarche si... si en harmonie avec le genre qu'il représente, et dites, ne donneriez-vous pas quelque chose pour voir ces deux hommes affublés dans ce rôle de costume de cour.

N'est-il pas honteux de voir ces hommes chercher à implanter dans notre pauvre patrie ces ridicules coutumes des vieux systèmes monarchiques, ces tests bizarres, d'une époque où ceux qui portaient ces costumes ne vivaient que pour pressurer le peuple et le dégrader!

Les dernières nouvelles nous apprennent que le sénat américain et la chambre des représentants viennent de décider presque unanimement que les consuls américains ne devront plus se plier à cette ridicule exigence des potentats eu-

ropéens. Allons! encore un vieux prestige royal que va saper la démocratie américaine. Peu à peu le peuple comprendra que tous ces despotes dépourvus de l'éclat qui les environne sont rien qui les élève au dessus du commun des mortels, et alors il ne sera plus disposé à subir patiemment leur tyrannie.

La législature de l'Île du Prince-Edouard est convoquée pour le 18 avril.

Le ministère libéral de cette colonie est complet. Ses nouveaux membres, que nous n'avons pas encore nommés, sont MM. D. O. M. Reddin, secrétaire colonial, et Silas Barnard, surintendant des travaux publics.

Les élections des ministres auront lieu le 17 avril, la nomination des candidats se fera le 10.

Les journaux libéraux assurent que les ministres gagneront ces élections partielles comme les élections générales.

C'est avec plaisir que nous voyons les Communes d'Angleterre faire un grand pas dans la voie de l'abolition du furet dans l'armée.

Le 15 mars, elles ont voté, par une majorité d'une voix seulement (108 contre 107) la résolution suivante: "Que cette chambre se réservant de décider quand il le faudra, quelles sont les nécessités de l'état de guerre, est d'opinion qu'il est inutile que le châtiment du furet soit appliqué en temps de paix aux soldats de l'armée ou aux corps de la marine royale servant sur terre."

La Chambre des lords, sanctuaire de l'aristocratie, sera-t-elle du même avis? Il est à craindre que non.

### M. Fréchette

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en publiant le magnifique morceau de poésie de M. L. H. Fréchette. Nous approuvons de tout cœur notre jeune poète canadien qui au fond d'une terre étrangère n'oublie pas la patrie absente, et proteste énergiquement contre les diables des hommes qui vendent lâchement leur pays, en les marchant au front du stigmate infamant et ignominieux de la trahison.

La voix d'un exilé.

A mes Amis les Libéraux du Canada.

O terre des aïeux ! ô sol de la patrie !
Toi que mon cœur aimait avec idolâtrie,

Quand du haut du vaisseau qui m'emportait loin d'elles,
J'ai jeté mes regards sur ces rives si belles,

J'ai vu ton vieux drapeau, sainte et noble oriflamme,
Déchiré par la bulle et noirci par la flamme,

Je les ai vus, ces gueux, — honte à l'espèce humaine ! —
L'œil plein d'hypocrisie et le cœur plein de haine,

Mandat, serment, devoir, honneur, vertu civique,
Rien n'est sacré pour eux ; dans leur rage cynique,

Ne laissez pas monter le rouge à votre joue ;
La pudeur ne vaut rien ; dans la fange et la boue,

Les traîtres s'ils gardaient pour eux seuls leurs sceils,
Mais ils ont soulevé nos gloires les plus pures ;

Mais il manque à l'orgie un nouveau camaïeu ;
Il faut à ces roués un roi de mascarade,

Et bien ! puisqu'il faut, — pardonne, ô ma patrie !
Dans les sales bourbiers de la truanderie,

O Papineau, Viger, patriotes sublimes !
Lorimer, Cardinal, Chénier, nobles victimes !

Que ces jours étaient beaux ! Phalanges héroïques,
Ces soldats nés d'hier, ces orateurs stoïques,

O toi qui suivis seul à temps d'épopée,
Que ta grande âme encor si fortement trempée,

Ils ne se vendaient pas, ceux-là ! Leur âme sainte,
Fidèle à tout devoir, insensible à la crainte,

Maintenant du passé la grande ombre qui pleure
Jette un regard amer vers le sombre avenir.

Trop facile pour dompter ce servillisme immonde,
Fuyons-en le contact, allons de par le monde,

Moderne Chanaan, ou nouvelle Ausonie,
Il est sous le soleil une terre bénie

La, prenant pour guidon la bannière étoilée,
Et suivant dans son vol la république ailée,

O bords hospitaliers, ouvrez-moi votre asile !
Ah ! pour trouver l'oubli de tout ce qui m'exile,

Adieu, vallons ombreux, mes campagnes fleuries,
Mes montagnues d'azur et mes blondes prairies,

Je n'écouterai plus, dans nos forêts profondes,
Dans nos prés verdoyants et sur nos grandes ondes,

Et quand je dormirai sous la terre étrangère,
Jamais, je le sens bien, jamais une voix chère

Mais vous qui restez seuls sur la brèche fumante,
N'allez pas, comme moi, céder à la tourmente,

Leur soldats sont nombreux : ne comptez pas les vôtres !
Songez que Jésus-Christ n'avait que douze apôtres,

Où, voilà ce que peut l'idée ardente et forte,
Elle n'a pas besoin de puissante cohorte,

Champions de nos droits, guerriers de la pensée,
Oh ! n'allez pas courber votre tête, lassée :

Le but est noble et grand : la lutte sera rude ;
Mais bédit, vous la-bas, moi dans ma solitude,

Exiles Hermitage,
Chicago, octobre 1866.

— Les recettes étant à la mode, voici celle que
M. Arnold Mortier, de l'Europe, a dédie aux gens

Partout pour ne plus revenir

jour où vous aurez le nombre de rente désiré.
Une fois ce résultat obtenu, prenez un vomitif,

Nouvelles américaines.
(Par voie télégraphique)

New-York, 3 avril. — Plus de deux millions
de piastres de l'emprunt romain ont été souscrites

New-York, 3 avril. — 12,500 émigrants sont
attirés ici pendant le mois dernier.

New-York, 4 avril. — Le traité russo-américain
a été discuté de nouveau hier par le comité des

Un serpent dans l'estomac. La femme du M.
Parker, associé dans l'exploitation de la mine de

Nous reproduisons du Canadien la correspon-
dante suivante qui fait voir que nous ne sommes

Nous avons dans St. Roch un pauvre mendiant
qui nous fait de la peine. Il tend la main à tout

Nous avons dans St. Roch un pauvre mendiant
qui nous fait de la peine. Il tend la main à tout

Nous avons dans St. Roch un pauvre mendiant
qui nous fait de la peine. Il tend la main à tout

Nous avons dans St. Roch un pauvre mendiant
qui nous fait de la peine. Il tend la main à tout

Nous avons dans St. Roch un pauvre mendiant
qui nous fait de la peine. Il tend la main à tout

Nous avons dans St. Roch un pauvre mendiant
qui nous fait de la peine. Il tend la main à tout

Nous avons dans St. Roch un pauvre mendiant
qui nous fait de la peine. Il tend la main à tout

Nous avons dans St. Roch un pauvre mendiant
qui nous fait de la peine. Il tend la main à tout

chose pour le sauver de la mort. Mais hélas ses amis le délaissent, et il va probablement en mourir. Le public, qu'il a si bien servi, dans son temps, va-t-il le laisser périr ainsi? Je le crois. M. le rédacteur, et c'est en qui est le plus triste. Ne pourriez-vous pas lui procurer quelque situation dans les bureaux publics, ou une pension de retraite. Il l'a bien gagné. Habitué à frapper à toutes les portes, il pourrait aussi faire un excellent espion pour surveiller les fâcheux. A son air de langueur, j'ai cru qu'il souffrait la faim ou de la colique; je lui ai offert moi-même mon obole. "Ce n'est pas des sols que je m'entends", c'est autre chose", et là-dessus il me demanda si j'étais voleur; je lui répondis que non; "alors je n'ai pas à vous dire ce que je veux", me dit-il, avec un air d'indépendance et de dignité qui a failli me renverser par terre. Il paraît mépriser souverainement Robole, du propriétaire. "Diable, me suis-je dit, quel mendiant drôle! Ce doit être quelque riche fâcheux qui se fait démocrate pour mieux exploiter le public à son profit. Ce n'est pas beau, tout de même, M. le rédacteur, de voir ce mystérieux personnage exciter ainsi la pitié publique. Les uns le prennent pour un agent politique, déguisé, les autres pour un notaire officiel; mais non, M. le rédacteur, j'ai examiné sa figure et je connais un peu mon Lavater, il n'y a rien de positif et d'ouvert comme dans une bonne et grave figure de bon notaire; tout est négatif chez cet homme. Il y a cependant de la poésie, mais de cette poésie malade qui préférerait mieux la prose plus nourrissante. Les uns assurent que c'est un déserteur qui a abandonné ses compagnons de bataille, et que sa désertion l'a réduit à mendier sous un ciel étranger. Mais diable, il ne veut avoir affaire qu'aux voteurs, il a refusé mon obole! Qu'est-ce que ça veut dire?"

Je crois qu'il serait bon de prévenir les électeurs de St.-Roch et de leur dire de se défier du mendiant, car après tout il n'y a de bons et des mauvais sujets dans cette classe de la société, tout comme parmi les députés: ce sont toujours les traitres et les vendus qui sont les plus polis et les plus complaisants à l'approche de l'élections.

Oh! cela me fait penser à une chose. Le mystérieux mendiant ne serait-il pas par hasard le député de St. Roch? Il sort si peu, cet homme; il se remue si peu, que je ne le connais pas encore. Le tout serait bon, qu'il embêterait le monde avec ses airs soumis, s'il n'était pas reconnu; mais la chose est impossible. Il ne peut s'imaginer embêter les gens de la pareille façon.

Venez le voir, M. le rédacteur, cela vaut la peine; il est exposé tous les jours sur sa chaise, à côté de M. Vennet, dans la salle Jacques-Cartier. Il tend la main à tout le monde, excepté cependant à tous ceux qui, comme moi, ne sont plus voteurs aux élections.

UN INCENDIE.

**ANNONCES**

**THIBAudeau, THOMAS & CIE.**

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES

Anglaises, Françaises, Allemandes, Américaines, etc.

A l'encoignure des rues St. Pierre et Sous-le-Fort, Québec, à Montréal, Thomas Thibaudet et Cie. à Manchester, Thomas et Thibaudet.



Le Dr. de Derky, médecin homœopathe, chirurgien etc., prend la liberté d'annoncer son retour à Québec pour reprendre l'exercice de la médecine.

S'appuyant sur ses succès bien connus lors de son séjour à Québec, il est convaincu que ceux qui désireront le consulter y trouveront un grand avantage, particulièrement ceux qui souffrent de maux chroniques et qui profitent peu ou pas du tout du traitement qu'ils subissent actuellement.

RESIDENCE. — Rue du Palais, au coin de la rue Ste. Helene vis-à-vis l'Hôtel-Dieu.

**GREENBACKS.**

LE Soussigné ayant des remises à faire aux Etats-Unis payera le plus haut prix pour les GREENBACKS, Billets Américains.

LOUIS PARENT,

No. 43 Rue Saulx-au-Matelot.



**A. SAVARD.**

**HORLOGER DE LA MARINE.**

60 RUE ST. PIERRE 60. BASSE VILLE.

Réparations de Chronomètre, Montre, Pendule, Baromètre, Boîte à Musique, &c., faites avec soin et à des prix modérés.

N. B. La réputation d'habileté dont il jouit, et la longue expérience qu'il a acquise dans son art, lui font espérer qu'il donnera pleine et entière satisfaction à ceux qui l'honoront de leur patronage.

**AU SERPENT D'OR.**

**DYSPEPSIE.**

Remèdes contre la dyspepsie, les mauvaises digestions et les constipations.

**Z. FORTIER & Cie.**

Remède contre les rhumes, la toux, la coqueluche, le crachement de sang, la consommation, et toutes autres maladies de la gorge, de la poitrine, et des poulmons.



- Huile iodée de Personne.
- " de foie de morue.
- " " " au phosphore de chaux.
- " " " en gelée.
- Baume Pulmonaire Végétal.
- " Pectoral.
- Syrop de Raifort Iodé.
- Baunie de Wistar.
- Lozenges de Keatings.
- " de Bryan's.
- " de Loeock's.
- " de Hossack's.
- " de Chlorate de Potasse.
- Baume balsamique de bain't.

**A VENDRE OU A ECHANGER.**

UNE superbe maison en bois, contenant quatre logements, située l'autre côté du Pont-Dorchester. Le propriétaire désirerait échanger pour des terrains incendiés à St. Roch. Cette propriété est avantageusement située pour un poste de commerce.

S'adresser à D. DAVIDSON, Propriétaire.

No. 33 Rue St. Joseph, St. Roch, Québec, 1867.



**MAGASIN DE CHAUSSURES**

**JOSEPH LECLERC.**

34 Rue Craig, St. Roch, 34.

Possède un riche assortiment de chaussures pour Dames, Messieurs et Enfants, faites avec tout l'art possible. PRIX MODÉRÉS.

**ETABLISSEMENT**

**DE ALFRED VENNET**

AU BAS DE LA RUE GRANT, ST. ROCH.

Cet établissement, où sont installées les meilleures machines à vapeur pour scier, évider et raboter le bois de construction de maisons, prend chaque jour un accroissement considérable; et est mis en état de satisfaire avec promptitude et libéralité aux commandes qu'on voudra bien confier à son propriétaire. L'étendue du terrain sur lequel est érigé ce bel établissement industriel permet à M. Vennet d'y garder un assortiment considérable de bois et autres matières propres à construire et qu'il peut disposer à des conditions on ne peut plus libérales.

M. Vennet prend occasion de remercier sa nombreuse clientèle de l'encouragement qu'il en a reçu, et tâchera d'y répondre avec le même empressement et la même libéralité.

**G. NOREAU.**

**HORLOGER & BIJOUTIER,**

RUE DU PONT, ST. ROCH, QUEBEC.

Tient constamment un assortiment de Bijoux, tel que: MONTRES, BAGUES, BRACELETS, &c.

G. N. Exécute et répare tout ce qui concerne la Bijouterie.



**S. D. VACHON.**

**PROFESSEUR DE MUSIQUE.**

Donne des leçons sur le Violon, Violoncelle, Guitare, &c., à domicile.

S'adresser chez Jos. Lyonnais, Luthier, No. 321 rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

**A VENDRE OU A LOUER**

**POSSESSION IMMEDIATE.**

Une maison à deux étages, en pierre de taille, sur la rue de la Reine, No. 101. — Termes de paiement faciles et titres incontestables.

S'adresser à M. Joseph Breton, rue Richardson ou au notaire soussigné

**FRANS. HUOT**

QUEBEC, 22 DECEMBRE, 1866.

12, Rue du Pont.

**RESTAURANT.**

DE

**L. E. GAGNE**

No. 1 Rue des Glacis, Faubourg St. Jean.

Vins, Liqueurs, Bières, Cigarres de choix.

etc., etc., etc.

**CHARLES BAILLIE**

Ce magnifique volume de 800 pages est à vendre par le soussigné, à son bureau à la Corporation, Rue St. Louis.

PRIX: — 12s. 6d.

**CHRYSANDRE JUNEAU.**

**F. SIMARD**

**MARCHANDISES SECHES.**

**TRES BAS PRIX.**

No. 58, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

**RECOMMANDATION.**

L'imprimerie de L'ÉLECTEUR exécutera tous les travaux typographiques qu'on sera disposé à lui confier; elle apportera la plus intelligente activité à satisfaire les personnes qui voudront bien la favoriser de leurs commandes.

**A. GUERARD & CIE.**